

AVIS DE COURSE type 2025-2028 - Dériveurs - Quillards - Catamarans

*NATIONAL CONTENDER
Cercle Nautique de Loctudy
Grade 4 les 7,8 et 9 juin 2025
Plage de Langoz – 29750 LOCTUDY*

Préambule

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La Fédération Française de Voile et le Cercle Nautique de Loctudy rappellent que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 - les règlements fédéraux
- 1.3 - les règles de la classe **CONTENDER** (pas départ dans moins de 6 nœuds de vent)
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles le **30 mai 2025** à 20h au plus tard, sur le site du CNLoctudy
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante
<https://www.cnloctudy.com/regate/nationaux-contender-et-rs-aero/>

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse
<https://www.cnloctudy.com/regate/nationaux-contender-et-rs-aero/>
- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes **CONTENDER**
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - ou
 - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.2.2 Être à jour de la cotisation 2025 à l'association Contender France

4.2.3 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne avant **le 1er juin 2025**

4.4 Les bateaux doivent s'inscrire en ligne sur <https://www.cnloctudy.com/regate/nationaux-contender-et-rs-aero/>

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes: **une majoration des frais d'inscription de 30€**

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits suivants sont à payer en ligne :

Classe CONTENDER	Droits d'inscription jusqu'au 1er juin 2025	Droits après le 1er juin 2025
	90 €	120 €

5.2 Ces frais d'inscription permettent aux coureurs de participer à toutes les festivités du programme prévisionnel et, notamment, au repas des coureurs le dimanche soir. Ils recevront également un cadeau souvenir

5.3 En cas de désistement, le coureur ne sera pas remboursé sauf en cas de force majeure. Cette décision est du ressort du Président du Cercle Nautique de Loctudy qui pourra notamment exiger un certificat médical

6 PROGRAMME PREVISIONNEL

	Samedi 7 juin		Dimanche 8 juin		Lundi 9 juin
De 10:00 à 12:00	Confirmation des inscriptions au CN Loctudy	11:00	Signal d'attention	10:30	Signal d'attention
12:00	Briefing Coureurs		Courses à suivre + raid		Courses à suivre
14:00	Signal d'attention				
	Courses à suivre			16:00	Proclamation des résultats CN Loctudy
18:30	Pot d'accueil au CN Loctudy	20:00	Dîner des coureurs à la « prairie Gaillard » ou salle des Fêtes de la Mairie de Loctudy (en fonction de la météo)		
20:00	Mise à disposition d'un barbecue en libre service (lieu à définir)				

6.1 Le dernier jour de course sera le lundi 9 juin ; aucun signal d'avertissement ne sera fait *après 15h00*.

7 LES PARCOURS

Les parcours seront de type parcours construit + raid (voir en annexe)
L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe « zone de course ».

8 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour tous, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9 CLASSEMENT

9.1 *1 course* devra être validée pour valider le *National Contender 2025*

9.2 a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

b) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses

9 COMMUNICATION

Pendant qu'il est en course, à partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

11.1 [DP] Les bateaux des accompagnateurs seront identifiables par le Comité de course, le Jury, les bateaux de sécurité et les coureurs

11.2 [DP] Les bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

12 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

13 PROTECTION DES DONNÉES

13.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'autorité organisatrice du Cercle Nautique de Loctudy, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice du Cercle Nautique de Loctudy à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

15 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : *les 3 premiers*

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Veillez contacter pour toutes informations complémentaires concernant :

- Le Cercle Nautique de Loctudy : info@cnloctudy.com
Laurent Pigeaud + 33 (0) 6 66 56 56 17
- Référent classe: sebast.29@free.fr
+33 (0) 6 62 62 44 07
- Hébergement et restauration : Office du tourisme de Pont-L'abbé - <https://www.destination-paysbigouden.com/sejourner/hebergementss>
- Découverte de Loctudy : <https://www.loctudy.fr/>

NB : la mention [DP] dans une *règle* de cet avis de course signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

ANNEXES

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées au tableau officiel du Cercle Nautique de Loctudy ainsi que les annexes parcours

ZONE DE COURSE

